

Budget : SSIAD

EXTRAIT DU REGISTRE

ID : 045-264500232-20231019-23\_29-BF

N°23-29

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2023

DM2 : Recondution de la décision tarifaire 2022 en 2023

Date de convocation : 12/10/2023

Nombre d'administrateurs en exercice : 10

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît DIGEON, Maire et Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents/es : Monsieur Benoît DIGEON – Madame Françoise CHESNOY – Madame Dominique BABIN –  
Madame Eline LEROY – Madame Auxane EVENO – Monsieur Francis CHAMBON –  
Madame Gisèle DISDIER - Madame Sandrine PERRIN

A donné procuration : Madame Caroline BOURRY

Retardé : Monsieur Bruno NOTTIN

Madame Sophie CRAVAGEOT, Directrice, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Prog.	Montant	Compte	Prog.	Montant
Autres fournitures consommables				60228	H.P.	-5 000,00
Concours divers (cotisations...)				6184	H.P.	5 000,00
Autres				6428	H.P.	-115 815,97
Fonctionnement dépenses						-115 815,97
	Solde		115 815,97			
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				60321	H.P.	-248,14
Autres fournitures suivies en stocks				60328	H.P.	-9 633,38
Remboursements sur rémunérations du personnel médical				6429	H.P.	29 279,04
Forfait global de soins				7311121	H.P.	-117 236,74
Forfait global de soins				7312121	H.P.	-17 976,75
Fonctionnement recettes						-115 815,97
	Solde		115 815,97			

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

✓ Approuve la décision modificative n° 2.

Vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Benoît DIGEON  
Maire et Président du Conseil d'administration

